alternative

Philippe et Estelle Calamand

exploitation artisanale de spiruline,

implantée dans la cuvette entre Le Puech et Villecun

portrait

Utilisée aujourd'hui comme complément alimentaire, sa culture est la plus économique en eau et en surface d'exploitation au regard de sa teneur en protéines.

En hiver, ils partent en Afrique ou en Inde pour former bénévolement des locaux au montage de petites unités de production.

Ils vendent leur production directement par correspondance à une clientèle de particuliers.

Localement ils vendent leur produit sur les marchés

- culture alternative
- produire et distribuer de manière autonome
- partager son expérience

la Manufacture des paysages - exposition réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain -Juin 2006

Idées clées :

Alternative

Gilles Brusque

exploitation viticole et troupeau de chèvres, en projet un abattoir de volaille fermière et un atelier de confiture

portrait

Gilles Brusque a acheté des vignes

troupeau de chèvres

projet d'abattoir de volaille fermière et un atelier de transformation de fruits déclassés pour faire des confitures.

mixité, diversité et complémentarité
promotion du territoire avec et sur le territoire
se fédérer autour d'un projet commun

nécessité de rassembler les produits locaux sous un label fort pour valoriser l'identité du terroir,

trouver un mode de commercialisation qui soit à la fois performant et respectueux de l'identité des produits.

C'est donc la qualité qu'il faut défendre à tout prix.

il est urgent de protéger les zones agricoles existantes

Une concertation s'impose.

la manufacture des paysages - exposition «réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain» - juin 2006

la Manufacture des paysages - exposition réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain -Juin 2006

Idées clées :

la Manufacture des paysages - exposition réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain -Juin 2006

Idées clées :

alternative

portrait

Frédéric Jordy

exploitation de 17 ha de vignes,

situés dans le bassin de Saint Jean de La Blaquière

17 ha de vignes

Actuellement il réduit légèrement son volume de production pour gagner encore en qualité.

il préfère valoriser l'unicité de son terroir et mettre en avant l'authenticité de ses vins.

Si le produit reste au centre de l'activité, le contact humain n'en est pas moins déterminant.

la franchise et la convivialité de la rencontre est fondamentale, elle fait partie du produit.

- opter pour la qualité plutôt que la quantité
- promouvoir un terroir en s'associant à d'autres exploitants
- diversifier les canaux de distribution

distribuer ses vins de façon autonome.

cette manifestation permet aux producteurs de parler de leur terroir et d'en donner une image vivante.

la manufacture des paysages - exposition «réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain» - juin 2006

la Manufacture des paysages - exposition réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain -Juin 2006

Idées clées :

alternative

portrait

Fany Corbin et Jean-Noël Malan

troupeau de 300 ovins viande en élevage extensif,

exploitation implantée à Villecun

produire et vendre de manière autonome

s'insérer localement

intégrer une démarche éthique de commerce équitable

nourrir les bêtes de façon autonome

ils affirment la volonté forte de promouvoir un terroir : redonner un visage au métier, recréer du lien entre le produit et son origine.

Fany et Jean-Noël développent progressivement leur réseau de distribution.

Ils participent à la création d'une AMAP viande

projet de boutique paysanne

cet espace permettra de regrouper les produits et de les vendre en diminuant les distances de distribution.

elle sensibilise les enfants à la qualité de l'alimentation

la Manufacture des paysages - exposition réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain -Juin 2006

Idées clées :

alternative

portrait

Véronique Meunier

plantation d'un verger diversifié et production de confiseries,

Mas de Geis, massif de l'Escandorgue

Le couple a bénéficié du savoir faire des gens du pays pour réaliser des greffes de fruitiers sur les espèces sauvages déjà présentes sur le site.

vente de proximité par bouche-à-oreille

l'Ecole des Vacances qui propose, hors temps scolaire, un soutien dans l'étude des langues

C'est dans cet espace d'approches croisées que le fils d'un agriculteur local peut échanger avec un jeune colombien en séjour

- s'approprier et utiliser les ressources locales
- partager une connaissance
- créer du lien par l'échange

Pour Véronique, créer du lien est essentiel. Loin d'une vision cloisonnée, elle aime ouvrir les espaces et les possibilités de rencontre.

la manufacture des paysages - exposition «réflechir aujourd'hui pour le paysage de demain» - juin 2006

la Manufacture des paysages - exposition réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain -Juin 2006

Idées clées :

alternative

portrait

Jocelyne et Pascal Poot

production de fruits, légumes et commercialisation de plants et de semences

exploitation située à Olmet

A Olmet, près de 300 variétés anciennes de tomates sont cultivées suivant un procédé des plus simples ...

Lui qui revendique de ne jamais faire comme les autres, il s'est démarqué des méthodes agricoles actuelles en laissant les plantes se débrouiller.

- initiative "résistants"
- agir localement dans un contexte mondialisé
- transmettre son expérience

Face à ce marché monopolisé à 95%, des petits producteurs comme Pascal et Jocelyne s'associent à d'autres pour maintenir des catalogues de semences biologiques

résistance pour la biodiversité.

Pas de publicité : ils vendent leurs légumes par bouche-à-oreille

la Manufacture des paysages - exposition réfléchir aujourd'hui pour le paysage de demain -Juin 2006

Idées clées :

Editorial

Nouvelles campagnes

Le milieu agricole est en effervescence dans bien des domaines. Que ce soit dans le milieu syndical avec la Confédération paysanne (1) ; que ce soit au niveau technique avec l'agriculture biologique ou biodynamique, la permaculture ou le bois raméal fragmenté ; que ce soit dans le combat pour le refus des OGM et le libre-échange des semences, le monde paysan connaît une évolution pleine de richesses à venir.
Pourquoi une telle effervescence dans ce milieu ? Parce que, ici, le nombre de paysans diminue de manière régulière ? Mais, avec les délocalisations, il en est de même dans le monde ouvrier.
Or la faucille semble aujourd'hui plus révolutionnaire que le marteau. Si le discours de José nous semble plus en phase avec la société que, par exemple, celui d'Arlette, c'est sans doute parce que l'agriculture, en produisant la nourriture, touche à des besoins plus vitaux que l'industrie ; que l'agriculture nous relie au vivant, au réel.
En visant à rendre notre société de plus en plus marchande et de moins en moins vivable, avec sa "croissance" vers toujours plus de gadgets inutiles et néfastes, l'industrie est de moins en moins perçue comme une source d'avenir.
Bien qu'encore à une échelle minoritaire, une dynamique rurale tisse des passerelles avec les urbains : solidarité consommateurs-producteurs à travers les AMAP ou Accueil paysan (2), achats collectifs sous forme de SCI ou de GFA (3), rencontres agriculturelles, réseaux de commerce équitable, autant de pistes ouvertes pour de nouveaux horizons paysans qui intègrent au mieux le futur de la planète.

Michel Bernard ■

(1) Un agriculteur sur cinq aux dernières élections de janvier 2007.
(2) AMAP, Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.
La première créée en France a été présentée dans *Silence* n°341, janvier 2007.
Accueil paysan, hébergement dans les fermes, 117, rue des Alliés, 38030 Grenoble cedex 2, tél : 04 76 43 44 83.
(3) SCI, Société civile immobilière ; GFA, Groupement foncier agricole, voir article sur *Terres de Liens* page 5.

Idées clées :

Une autre forme de propriété :

l'accès collectif et solidaire au foncier agricole et rural

Dans le contexte actuel d'urbanisation à outrance, de diminution du nombre de fermes au profit de l'agrandissement et des agromanagers, le prix du foncier agricole et rural flambe. La pression foncière est telle que la terre devient inaccessible pour qui veut s'installer. Pourtant, les activités agricoles et rurales sont nécessaires à la vie des territoires. Des actions facilitant l'accès au foncier se mettent en place.

Terres Fertiles

Débat entre associés.

La propriété individuelle est une notion primordiale dans notre société. Dans le cas de la propriété foncière, elle peut mener à la spéculation sur les prix des terres et du bâti, ce qui met en péril la création d'activités en milieu rural et périurbain. Il existe une alternative à ce problème : la propriété collective.

L'accès collectif au foncier consiste à regrouper des personnes qui acquièrent ensemble des terres et du bâti pour permettre à un projet de se mettre en place.

On peut accéder collectivement au foncier pour des raisons économiques : le prix du foncier s'envolant, un endettement important peut mettre en péril la création d'une activité ou bloquer son développement. Mais on peut aussi et surtout accéder collectivement au foncier pour des raisons éthiques : maintenir des terres naturelles et/ou agricoles, sortir des terres du marché spéculatif, créer des liens entre milieu urbain et milieu rural, entre catégories socioprofessionnelles différentes, etc.

Cette idée de propriété commune de la terre n'est pas nouvelle : dès 1973, quatre groupements fonciers agricoles (GFA) ont été créés, dans un contexte de lutte contre l'extension d'un camp militaire, pour maintenir des fermes en place et permettre l'installation d'autres paysans sur le plateau du Larzac (Aveyron). Aujourd'hui, 2800 personnes soutiennent ce projet en prenant une ou plusieurs parts dans cette structure et les GFA Larzac sont propriétaires de 1200 ha mis à la disposition d'agriculteurs sous forme de baux ruraux à long terme.

Le GFA comme la société civile immobilière (SCI) sont des structures juridiques qui permettent de porter collectivement le foncier. Ces outils peuvent être adaptés afin de créer un mode de fonctionnement plus coopératif.

En 2003, l'association *Terre de Liens* s'est constituée suite à un travail de cinq années sur la question du foncier. Elle a pour but d'encourager et d'accompagner ce type d'initiatives collectives en appuyant ces structures juridiques du point de vue méthodologique, juridique et fiscal au moment de leur création et durant toute leur vie. Depuis sa création, une centaine de groupes et de porteurs de projet lui ont fait appel. Ainsi, en 2005, le réseau des AMAP (1) d'Ile-de-France s'est mis en contact avec *Terre de Liens*, ce qui a abouti à la création de la *SCI Terres Fertiles*.

La SCI Terres Fertiles : petit historique...

Le plateau de Saclay constitue un patrimoine exceptionnel : 2500 ha d'espaces ouverts, agricoles et boisés aux portes de Paris. Il est grignoté sans coordination avec les différents acteurs (agriculteurs, collectivités locales, entreprises, "usagers" du plateau) au profit de l'urbanisation. Les terres agricoles y subissent une pression immobilière de plus en plus forte.

(1) AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Voir article dans *Silence* n°342, janvier 2007.

Idées clées :

Les nouveaux horizons paysans

Terres fertiles

Récolte collective des pommes de terre à Terres Fertiles, à Saclay, au sud-ouest de Paris...

Un petit groupe de citoyens de ce plateau et des environs, conscient des enjeux environnementaux et sociaux que représente la conservation de ce patrimoine, a décidé de se mettre en contact avec les agriculteurs de la région et de leur proposer de constituer une AMAP. Un couple d'agriculteurs a répondu positivement à cette proposition et *l'AMAP des Jardins de Cérès* a été créée en 2003.

Ayant constaté que le maintien de l'agriculture paysanne en Ile-de-France (objet des AMAP) était limité par la déprise des terres agricoles, la disparition d'exploitations agricoles et la pression foncière, le réseau des AMAP d'Ile-de-France a initié, avec *Terre de Liens*, une réflexion pour agir sur le foncier en procédant à des acquisitions de terres dans le but de les mettre à disposition d'agriculteurs adoptant un mode de production respectueux de l'environnement.

Les producteurs de *l'AMAP de Cérès* ont un profil un peu particulier pour des agriculteurs d'AMAP : ce sont des céréaliers conventionnels cultivant 240 ha en location (ce qui correspond à un schéma classique en Ile-de-France) ; mais, en réflexion sur leur mode de culture, ils se sont laissés convaincre d'essayer de fonctionner en AMAP sur une petite partie de leurs terres. Au fur et à mesure de leur contact avec les 180 consom'acteurs de l'AMAP, ils se sont engagés dans une démarche plus respectueuse de l'environnement et de la biodiversité. Ils ont diversifié leurs cultures destinées à l'AMAP en utilisant des techniques biologiques (non certifiées) et ils augmentent chaque année la surface dévolue à l'AMAP.

En septembre 2005, 180 ha de terres qu'ils cultivaient ont été mis en vente et préemptés par la SAFER (2). Une partie a été achetée par l'Agence des espaces verts (3), une autre par un particulier. Il restait 20 ha à acheter pour la somme de 144 000 €. Le réseau des AMAP d'Ile-de-France a donc profité de cette opportunité pour concrétiser sa réflexion sur l'acquisition de terres en créant une SCI : la *SCI Terres Fertiles* ou Société civile pour le développement d'une agriculture durable en Ile-de-France, dont l'objet est le maintien de terres fertiles en Ile-de-France.

La SAFER leur a fait confiance, leur promettant la vente des terres s'ils réussissaient à réunir l'argent nécessaire. Le projet lui semblait intéressant, viable et permettant le maintien d'une activité agricole.

Des clauses anti-spéculatives

Pour maintenir l'aspect militant de la SCI et éviter que des personnes ne s'impliquent dans ce projet avec des visées spéculatives, il a été décidé de verrouiller les statuts par deux clauses anti-spéculatives :

• une personne = une voix, quel que soit le nombre de parts détenues (fonctionnement coopératif) ;

• les plus-values éventuelles restent propriété de la SCI et doivent être utilisées pour des projets conformes aux objets de la SCI.

Il a également été décidé de limiter le montant des parts à 50 €, le but étant :

• de permettre au plus grand nombre d'être associé à ce projet pour montrer que les citoyens s'engagent dans la gestion de leur territoire et avoir ainsi un poids politique ;

• de ne pas déstabiliser la structure et de trouver plus facilement un acheteur en cas de cession de parts.

La SCI a été constituée pour répondre dans un premier temps à la problématique du plateau de Saclay, mais elle a un caractère territorial qui lui permet de servir à d'autres projets en Ile-de-France.

Pour l'achat des 20 ha, il fallait trouver 144 000 € (soit 2 800 parts). Les délais courts imposés par la SAFER ont obligé à agir vite. Plus de 1100 personnes ou associations ont répondu positivement aux appels lancés à travers les réseaux et le montant nécessaire à l'achat des 20 ha sur le plateau de Saclay a même été dépassé !

Les 20 ha du plateau de Saclay ont été achetés par la *SCI Terres Fertiles* le 23 décembre 2005.

L'initiative a surpris les élus et leurs réactions, bien que diverses, ont dans l'ensemble été favorables.

(2) SAFER, organisme d'Etat chargé de favoriser le maintien de la fonction des terres agricoles : une vente de terres agricoles ne peut se faire à un autre usage, en principe, que si aucun agriculteur ne se manifeste pour l'achat.

(3) L'Agence des espaces verts est un établissement public régional qui a été créé afin de mettre en œuvre la politique régionale en matière de protection, de mise en valeur ou de restauration de milieux naturels, forêts, promenades, ou encore espaces agricoles périurbains. Cet organisme n'existe qu'en Ile-de-France.

Idées clées :

Complexité de la gestion

Le succès de cette initiative est dû en grande partie à une forte implication de deux militants bénévoles qui ont pris en charge la gérance de la SCI. Une des difficultés qu'ils ont rencontrées a été la gestion logistique des courriers, versements, questions, vérifications, confirmations pour les 1100 associés. L'organisation de la première assemblée générale a également demandé un grand investissement en temps (courrier de convocation à envoyer, salle suffisamment grande à trouver, etc.).

La première assemblée générale de la SCI, le 1er avril 2006, a rassemblé plus de 300 personnes. Un comité de gestion a été créé avec cinq conseillers de gérance.

Aujourd'hui encore, la SCI reçoit régulièrement des demandes d'information et des personnes continuent à prendre des parts pour soutenir les futurs projets.

Des initiatives comme celle de la *SCI Terres Fertiles*, il en existe de nombreuses à travers toute la France. Néanmoins, celle-ci est exemplaire en terme de mobilisation de la société civile, preuve que les citoyens ont une réelle volonté de participer à la gestion de leur territoire et de maintenir une agriculture de proximité, créatrice de liens.

Pour aller plus loin : les outils de finance solidaire de Terre de Liens

Depuis son origine, l'association *Terre de Liens* s'est voulue plus qu'une association d'accompagnement de projets. Elle veut alerter la société civile sur l'importance de conserver un patrimoine rural vivant et lui permettre d'intervenir en soutenant l'accès au foncier. Ainsi, *Terre de Liens* met en place des outils de finance solidaire à l'usage de toutes les personnes souhaitant faire sortir la transmission du foncier rural des mécanismes spéculatifs du marché et faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projet. Ces outils drainent des capitaux afin d'acquérir des fermes et des terres pour les mettre à disposition de porteurs de projet. Ils permettent de répondre aux limites imposées par les structures juridiques du type GFA ou SCI : interdiction d'appel public à l'épargne, complexité de la gestion, difficulté à gérer les dons, faible mobilité des parts et risque de déstabilisation de la structure en cas de départ d'un gros apporteur.

Ainsi, la Foncière *Terre de Liens*, société d'investissement solidaire, a vu le jour en décembre 2006. Cet outil permet de collecter de l'épargne destinée à soutenir des projets d'installation.

Un second outil est en cours de création, la Fondation *Terre de Liens*, qui, lui, permettra de recueillir des dons de biens immobiliers, de valeurs mobilières et d'argent. Les dons en espèces permettront, en partenariat avec la Foncière, d'acquérir de nouveaux biens et de prendre part au capital de structures collectives locales. Les dons en nature (fermes et terres) serviront des projets de territoire respectant les valeurs de *Terre de Liens*.

Ces outils d'envergure nationale sont une réponse aux difficultés de financement que rencontrent les porteurs de projet. Ils ont pour but de maintenir sur le long terme des activités respectueuses de l'Homme et de l'environnement et de permettre ainsi à des projets de territoires de s'exprimer.

Valérie Rosenwald et Lorane Verpillot ■
Terre de Liens

Pour de plus amples informations, rendez-vous s
http://www.terredeliens.org
http://www.larzac.org/
http://terresfertiles-idf.org/

Terres fertiles

... et toujours des pommes de terre (fertiles !).

Idées clées :

Agriculture

Aider les agriculteurs hors-normes

L'association l'Avenir, Association pour la valorisation économique des nouvelles initiatives rurales, a pour but d'aider des installations hors-normes et de faire reconnaître ce genre de démarches.

Pour bénéficier des aides nationales à l'installation en agriculture, il faut entrer dans les cases prévues par les institutions (avoir moins de quarante ans, un diplôme agricole reconnu, un projet qui dégage un certain niveau de revenus…). Et comme il leur en manque plus d'une – de case – de nombreuses initiatives ne sont pas reconnues… alors que pourtant de plus en plus d'agriculteurs en vivent. Paradoxe qui oppose une volonté humaine de rester à taille humaine face à des normes qui vont toutes dans le sens de la concentration et des grosses exploitations.

Accompagnement de projets

L'association *Avenir* a vu le jour en 1995 sur la région Nord-Pas-de-Calais à l'initiative de la Confédération paysanne (1), du Cedapas (2), du GabNor (3), d'Autonomie et Solidarité (4), du Giepp (5) et d'autres structures qui, toutes, constataient que de plus en plus de projets d'installations étaient socialement et économiquement intéressants, mais non aidées. La présidence Verte au conseil régional a permis de créer une association pour permettre des installations hors-normes allant dans le sens d'une agriculture paysanne.

Avenir aide le porteur de projet à creuser ses motivations, à estimer ses besoins, à rechercher une cohérence, à vérifier que la viabilité et la vivabilité du projet. Une fois celui-ci construit, s'il est en adéquation avec la charte d'*Avenir*, un prêt d'honneur d'un maximum de 4608 € sur trois ans peut être consenti sur des fonds attribués par le conseil régional. L'association instruit les demandes de prêts d'honneur également auprès des conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, prêts de 7650 € sur cinq ans.

De 1995 à 2004, sur plus d'une centaine de projets ayant bénéficiés de ces prêts, il ressort que l'âge moyen du porteur de projet est de 34 ans. Les écarts d'âge vont de 21 à 57 ans. Il y a 30% de femmes. 46% des personnes aidées étaient en situation précaire. L'autre moitié est constituée de personnes le plus souvent salariées dont certaines ont un projet de double-activité avec une reconversion progressive vers l'agriculture.

(1) Confédération paysanne, même adresse, tél : 03 21 24 31 53. Egalement pour le Nord : 35 bis, chemin de Messines, 59237 Verlingheim, tél : 03 20 22 48 67.
(2) Cedapas, même adresse, tél : 03 21 24 31 54, voir ci-contre.
(3) GabNor, ZI Le Paradis, 59133 Phalempin, tél : 03 20 32 25 35.
(4) Autonomie et Solidarité, 146, rue Nationale, 59000 Lille, tél : 03 20 14 30 62.
(5) Giepp, groupement pour l'initiative et l'élaboration de projets profesionnels, disparu aujourd'hui.

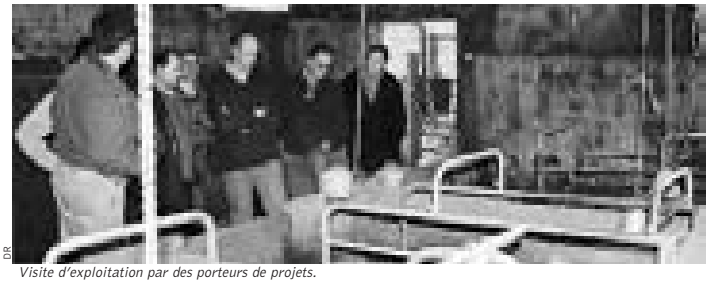

DR

Visite d'exploitation par des porteurs de projets.

52% ne sont pas issus du monde agricole, un pourcentage qui est en hausse avec les années : il y a de plus en plus de "retour à la terre" et moins de transmission des exploitations agricoles de parents à enfants.

Une course d'obstacles

Dans tous ces projets, le premier frein est incontestablement la difficulté de trouver des terres disponibles. Les informations sur les futures cessions sont généralement inacessibles hors d'un cercle très restreint. Les prix de vente ou les coûts de reprise sont souvent prohibitifs. Les dispositifs légaux de contrôle des structures n'empêchent pas l'agrandissement continu des exploitations agricoles et en particulier des plus grosses, au détriment des installations. De plus dans la région, il existe la pratique du "chapeau" qui est un droit au bail — théoriquement illégal — équivalent au "pas de porte" des commerçants. Cela peut atteindre des sommes exhorbitantes : 6 à 7000 € à l'hectare. Cette tradition du "chapeau" s'applique même pour la location de terres communales.

Une autre difficulté pour la recherche des terres est la densité de population avec une forte pression urbaine et aussi la concurrence toute proche des

Le Cedapas

Le Cedapas, Centre d'études pour le développement d'une agriculture plus autonome et solidaire, est une association d'agriculteurs de la région qui s'est créée en 1987 autour d'une réflexion sur un mode de développement agricole alternatif, inscrit dans le fameux "développement durable". Le Cedapas mène des études thématiques et suit des fermes afin d'analyser des sytèmes et des pratiques agricoles. A partir de ces expérimentations, le Cedapas élabore des propositions en direction des institutionnels et organise des animations de terrain pour faciliter l'émergence de ces nouvelles pratiques plus respectueuses des personnes et de l'environnement. Pour cette association, le développement agricole doit aller dans le sens d'une plus grande autonomie, d'une meilleure répartition des richesses, favoriser la transmissibilité entre générations, amménager le territoire et favoriser le développement local, intégrer de meilleures relations avec la nature, favoriser la qualité des produits

Idées clées :

Néerlandais et des Belges qui fait monter les prix. Dernier obstacle pour le foncier : le monde agricole "traditionnel" est peu ouvert à des personnes non issues du monde agricole et à des projets atypiques.

Le Cedapas, qui est dans le conseil d'administration de l'association, a commencé un travail sur la transmission de la terre avec de futurs cédants. Certains paysans, installés sur de petites fermes, sont persuadés que leur exploitation n'est plus rentable et ne peut donc être vendue qu'à un voisin désireux de devenir plus gros. Il y a tout un travail à faire pour appliquer le slogan de la Confédération paysanne : "trois petites fermes valent mieux qu'une grande". Cela suppose de leur apporter des informations autres que celles qu'ils entendent via le syndicat agricole majoritaire, la FNSEA.

Le dernier frein pour les hors-normes est la difficulté de réunir le capital nécessaire au démarrage de l'activité. Les prêts bonifiés bancaires, dans le cadre des aides nationales, sont attribués seulement à ceux qui sont dans les normes… Les prêts sont d'autant plus difficiles à obtenir que les porteurs de projets sont de plus en plus extérieur au monde agricole.

Les atouts des hors-normes

Avenir aide souvent à mettre en place des projets qui peuvent être rentables à petite échelle parce que présentant quelques originalités. Ainsi, le choix de faire des activités polyvalentes plutôt que la monoculture intensive permet de limiter les risques financiers (ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier), choisir une production de qualité aide à dégager une plus value à la vente (ce peut être la bio, mais aussi une production fermière), créer un réseau de vente directe par le biais des Amap (6), Association pour le maintien de l'agriculture paysanne, ou par la vente sur les marchés est un atout. Assurer la transformation des produits peut permettre une meilleure valorisation du produit. Lier le projet agricole à de l'accueil touristique peut aussi contribuer à diversifier les revenus…

Enfin, il faut le dire, de nombreux porteurs de projets choisissent un mode de vie rural parce qu'ils sont à la recherche d'une meilleure cohérence de vie et ils ne sont pas effrayés par la perspective d'un petit revenu.

Avenir intervient quand même pour rendre le projet réaliste. Ainsi, très souvent, le temps de travail est sous-estimé par les porteurs de projets, tout comme le délai nécessaire qu'il faut pour dégager un revenu décent : les premières années nécessitent un énorme coup de collier et rapportent peu. L'équilibre financier ne vient qu'après plusieurs années.

Aujourd'hui, *Avenir* a aidé à la reprise de petites fermes, à la création d'exploitations maraîchères, de pépinières, d'élevages de chèvres, de brebis avec transformation pour la vente de fromages, de petits centres équestres, mais aussi de projets plus atypiques : culture de champignons, de cactus ou élevage de lamas.

Avenir s'ppuie sur la charte de l'agriculture paysanne et dans ce cadre, l'agriculture biologique n'a pas toujours été mise en avant et ne concerne qu'une partie des projets.

Solidarités paysannes

Au début, *Avenir* intervenait presque uniquement sur l'étude financière du projet, n'assurant ensuite qu'un suivi pendant trois ans, le temps du prêt d'honneur régional. Depuis les choses ont évolué pour favoriser un accompagnement individuel et collectif, notamment en mettant en contact les paysans entre eux.

Travailler en relation avec plusieurs exploitations peut être un atout en jouant sur les complémentarités des savoirs, des actions communes… Pour favoriser les rencontres, *Avenir* organise chaque année une "fête de l'installation" pendant laquelle les nouveaux installés — 7 en 2004 — peuvent rencontrer d'autres paysans. Cela permet parfois aux paysans et futurs paysans de trouver des synergies. Lorsqu'un projet a du mal à trouver son équilibre, on constate que le porteur a tendance à se refermer sur lui. Ces rencontres sont un moyen de voir où des aides sont nécessaires et de définir des formes de solidarité.

Avenir est sollicité chaque année par 60 à 70 personnes. Une partie d'entre elles est accompagnée, tous ne demanderons pas un prêt d'honneur.

Avenir constate une baisse des vocations : des fermes qui s'arrêtent ne trouvent actuellement pas de repreneurs. *Avenir* maintient donc la pression auprès des institutions pour que celles-ci reconnaissent mieux le défrichage que peut représenter une exploitation hors-norme et revendique le droit à l'expérimentation.

Depuis le début d'*Avenir*, beaucoup des installés – 125 aujourd'hui – vivent chichement, mais seulement 10% à 20 % ont arrêté. Bizarrement, ce n'est pas toujours une question d'argent qui provoque l'arrêt de l'exploitation, mais aussi une lassitude vis-à-vis de la charge de travail mal estimée au départ.

Pépinière d'alternatives

Au départ, *Avenir* a été perçue par les structures agricoles comme un "empêcheur de tourner en rond". L'association reste un sérieux poil à gratter. Maintenant, *Avenir* est membre du réseau de promotion de l'agriculture paysanne (7). Il travaille également avec Terre de liens (8), une association nationale axée sur la question de l'acquisition du foncier.

Si de telles structures d'accompagnement existent un peu partout en France, le passage des Verts à la tête de la région a permis qu'ici, cela soit accompagné d'un financement. Seuls quelques départements ont pour le moment copié ce modèle.

Michel Bernard ■

Avenir, maison des paysans, 71 b, avenue Roger-Salengro, 62223 Saint-Laurent-Blanzy, tél : 03 21 24 31 52.

(6) Amap, Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Voir page suivante.
(7) Fadear, Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural, 104, rue Robespierre, 93170 Bagnolet, tél : 01 43 63 91 91.
(8) Terre de Liens est animée par Peuple et Culture. Une présentation se trouve dans *S!lence* 318-319.

Idées clées :

Idées clées :

Pour une meilleure cohérence des démarches alternatives

Aujourd'hui, les labels mis en place par l'Etat sont adaptés aux circuits longs, aux grandes surfaces, au marché mondialisé. Une réflexion s'est engagée pour proposer d'autres méthodes de valorisation des produits respectant l'environnement et le social.

Dans *Silence n°275*, en octobre 2001, Paul Garde[1] proposait un label sous forme d'une rose des vents NESO (naturel, énergie, social, origine). Celle-ci devait permettre de visualiser le poids écologique d'un produit. Séduits par l'idée, ASPAARI, le collectif Fumeterre et Nature & Progrès l'ont expérimenté en Bretagne[2].
L'expérimentation s'est faite sous la forme d'une démarche partenariale entre producteurs et consommateurs au sein d'une partie des adhérents.

Avancer dans le bon sens

Quelques modifications ont été apportées à l'idée de Paul Garde. Les associations ont choisi de partir sur une démarche de progression plutôt qu'un label pour plusieurs raisons :

- la labellisation a un caractère normatif, exclusif, qui établit un fossé entre labellisés et non labellisés et n'incite pas à l'évolution ;
- les consommateurs sont déjà "désorientés" par la multiplicité des labels, mentions et autres appellations. Ils ne sont pas amenés à s'impliquer dans la définition et les modes d'attribution. Les labels sont adaptés aux circuits-longs des grandes surfaces et du marché mondialisé. Ce fonctionnement échappe aux consommateurs comme aux producteurs (l'évolution du label AB dans le contexte européen est un bel exemple).
- Il existe déjà une mention, *Nature et Progrès* qui porte les mêmes valeurs que la démarche NESO. Cette mention garantit le respect d'un cahier des charges rigoureux, et d'une charte portant sur l'éthique globale de la bio.

Il semblait intéressant d'expérimenter une méthode permettant d'aller vers une cohérence comme dans le cas de cette mention. Pour cela, il a été relancé une COMAC[3] *Nature et Progrès* en Bretagne, avec la mise en place d'un système de garantie participatif.

Un système de garantie participatif

Les décalages entre producteurs et consommateurs ne cessent de s'accroître (perte du rythme des saisons, des cycles biologiques...). Une COMAC permet d'informer les consommateurs de la réalité agricole tout en permettant aux producteurs une transparence de leurs pratiques et de justifier les évolutions de la ferme à sa clientèle.
Ainsi, des visites ont été mises en place le samedi après-midi :

- Le(a) paysan(ne) invite ses clients.
- Un à deux paysan-ne-s référents sont présents pour aborder des points techniques.
- Un animateur-trice présente la démarche (cf. boussole page suivante) et recadre le débat.
- La cohérence de la ferme est analysée face aux quatre points de la boussole NESO.

Elles se déroulent dans un esprit de convivialité, de sincérité et de soutien réciproque, favorable à l'initiation d'échanges et d'entraides. Le but n'étant pas de dénigrer l'agriculteur(trice), mais de remettre en cause certaines pratiques en contradiction avec les enjeux écologiques et sociaux actuels. La mise en place d'une notification ne semblait pas appropriée. Suite à la visite, un compte rendu est réalisé, que le producteur est invité à mettre à la disposition de ses consommateurs.

Rencontre paysans-consommateurs autour de NESO en Bretagne.

D.F

La traction animale pourrait revenir en force.

Les visites sont organisées tous les deux ans, afin de permettre aux paysans de mûrir l'évolution de la ferme et d'engager des alternatives plus cohérentes.

NESO pour d'autres réseaux ?

Actuellement, quelques paysans au sein d'Aspaari appliquent la boussole NESO. La démarche a été transmise à diverses structures (Agrobio 35, Accueil paysan, Fr civam, Civam bio Mayenne, Terroirs 44). Un magasin de producteurs, le GIE *Brin d'herbe* dans la périphérie de Rennes, a décidé de l'appliquer à l'ensemble des producteurs associés au magasin.

Une réflexion est engagée pour l'appliquer aux AMAP locales[4].

Le collectif Fumeterre en Haute-Loire l'applique également auprès de ses adhérents. Un groupe d'étudiants de l'ENSAT l'ont également adapté à l'éco/autoconstruction[5].

NESO s'avère un outil clair, lisible, apportant un avis extérieur aux paysans mettant en évidence aussi bien les qualités de sa démarche que ses incohérences. Ainsi, la boussole n'est pas destinée à quelques producteurs bio convaincus, mais à tout paysan en recherche de cohérence et souhaitant évoluer dans ses pratiques.

L'application de la démarche n'est pas non plus réservée au seul domaine de l'agriculture, elle peut s'étendre à différents thèmes (accueil, artisanat, écoconstruction, collectivités territoriales...) C'est une évolution à acquérir au quotidien que l'on soit producteurs ou consommateurs.

Dans un contexte où l'environnement devient un produit marketing, la démarche NESO rejoint le collectif d'organisations promouvant les systèmes de garantie participatifs[6].

Ainsi, quel que soit le produit acheté, il faudrait se poser ces questions au quotidien :

- La production minière, chimique ou agricole nécessaire à sa fabrication respecte-elle l'environnement ?
- Quelle quantité d'énergie est nécessaire à sa fabrication ? Les énergies renouvelables sont-elles privilégiées ?
- Quelles sont les conditions salariales des personnes qui fabriquent ou vendent ces produits ?
- Combien de kilomètres ont été parcourus ?

ASPAARI et *Nature et Progrès* Bretagne ont déposé la boussole à l'INPI pour éviter toutes dérives commerciales. Ces associations souhaitent communiquer, diffuser, partager et échanger cette démarche avec toutes structures souhaitant l'appliquer.

Anne-Sophie Bouveret, Raphaël Feuillet et Adrien Guillerm ■

Une AMAP expérimente la démarche NESO

Laurent Charles a relancé la vigne rouge et la polyculture grâce au réseau des semences paysannes. Jeune exploitant en céréales près d'Issoire, il livre trois Amaps dans le Puy-de-Dôme. En mai 2008, une visite guidée s'est faite en utilisant la boussole NESO.

Laurent Charles démarre la visite par la presse à vis qui produit son huile de tournesol. Un énorme sac de graines de tournesol est suspendu et se déverse doucement dans cette petite mécanique pour donner une huile fort appréciée. "C'est du tournesol Population, le seul non hybride", informe-t-il. "L'avantage de l'AMAP c'est que tu sais ce que tu dois produire…", explique Laurent. Du coup il presse au fur et à mesure. Le parfum s'en ressent.

La petite troupe se déplace vers un moulin strié qui donne de la farine bio. Laurent montre des rondelles de cèdre et de la tanaisie, l'herbe aux mites qu'il a accrochée aux poutres. Le boulanger de l'AMAP, Lionel Richter, échange avec lui sur la composition des farines. Technique.

"Le son, l'enveloppe qui reste, va chez moi" plaisante Marie qui élève ses cochons dans le Forez. La boucle est bouclée. Du bon son, voilà de quoi réjouir les teufeurs…

Dans la grange, deux enfants jouent à côté d'une trieuse de lentilles. Ce joyau de la technique ravit Laurent qui collectionne les machines anciennes comme son beau-père, Baptiste, un génial bricoleur. Lorsque la récolte dévale dans la trieuse, le caillou s'écarte en extérieur, la folle avoine, légère, s'appesantit au centre, la lentille passe entre les deux. Dans cette course où tout le monde gagne, il existe trois sorties. Tout cela sans autre énergie que celle de l'attraction terrestre. Sur la boussole NESO ça fait des points !

Lors du café, Laurent distribue le questionnaire NESO. Chacun s'empare d'une question et Laurent relève ses manques. Il insiste sur les visites, qui sont plus importantes que le label bio.

"Je retourne des prairies et je plante pendant trois ans en rotation". L'équilibre entre cultures d'automne et de printemps est essayé. Ainsi "Une même culture revient tous les huit ans".

Ses semences, il les conserve et les replante lui-même. "Comme Monsanto" lance un plaisantin ! Il raconte ses débuts laborieux : "J'ai récolté à la main les premières années ; j'avais pas mal d'échecs". Après le temps des expériences, les résultats et la logistique plus commode arrivent.

Question revenu, il se contente de 700 € par mois, mais il n'espère pas forcément gagner plus. Il irait plutôt vers plus de temps libre : "J'ai pu acheter une caméra. Je voudrais faire du documentaire, travailler moins".

Philosophe, il conclut d'ailleurs : "Le produit n'est qu'un prétexte à l'échange. Je troque beaucoup. Chacun y trouve un rapport juste".

Christophe Goby.

Les jardins d'Illas : de la terre à l'assiette

Après avoir expérimenté dans l'Aude sur des terrains mis à disposition de manière précaire, grâce à la Foncière Terre de liens[1], Mélina et Guillaume exploitent 3,8 ha de terres et 1,2 ha de bois, à Illas, sur la commune de Riverenert en Ariège. Ils entendent produire en traction animale, fruits, légumes et semences potagères selon les méthodes de l'agriculture biologique et écologique.

REMISE EN ÉTAT DES CLÔTURES, FABRICATION D'UN SÉCHOIR POUR LES GRAINES, RÉCUPÉRATION de matériels anciens de traction animale, travail du sol et expérimentations de labour... Depuis leur installation à Illas en septembre 2009, Mélina et Guillaume n'ont pas chômé.

Depuis toujours attirés par la nature et désireux de la protéger, Mélina et Guillaume sont persuadés qu'ils ne pourraient atteindre leur objectif sans sensibiliser le grand public aux questions environnementales. C'est ainsi qu'en 2005 est née *l'Ecol'porteur,* une association d'éducation à l'environnement et de promotion des alternatives écologiques. Basée à Galinagues, dans l'Aude, l'association propose diverses actions, notamment des formations en agro-écologie, une épicerie-librairie ambulante, des séjours de vacances pour enfants. Pour aller plus loin dans leur démarche de cohérence, et après de multiples expériences dans les domaines de l'éducation et du travail de la terre ils ont décidé de créer leur entreprise agricole de maraîchage arboriculture en traction animale.

Beauté du paysage, terre riche, essor touristique... La propriété de Riverenert offre les avantages de la montagne sans ses inconvénients. En effet, il est très rare en zone montagne de trouver des terrains plats, à seulement 500 m d'altitude, assez bien orientés, bordés d'un ruisseau, à proximité de Saint-Girons et d'un bassin de population de 7700 habitants, où la demande en produits de qualité et de proximité est grandissante, le tout dans un environnement naturel riche.

Aux jardins d'Illas (c'est le nom de leur petite entreprise), Mélina et Guillaume utiliseront des méthodes agronomiques les plus respectueuses possibles de la vie : agrobiologie, bois raméal fragmenté, pas ou peu de travail du sol, engrais vert, qui permettent un rendement satisfaisant. La jument ardennaise Pyrène sera utilisée pour les travaux lourds : attelage, travail du sol. *« A moyen ou long terme, nous proposerons aussi nos services pour les travaux agricoles en traction animale (débardage, buttage des pommes de terre…) auprès d'autres agriculteurs »*, ajoute Guillaume qui envisage d'ores et déjà l'achat d'une deuxième jument.

Toutes les productions seront labellisées *agriculture biologique,* afin de pouvoir commercialiser les produits au sein des magasins biologiques. Pour valoriser leur choix et soutenir les paysans en mode de production biologique, Mélina et Guillaume se feront également labelliser *Nature & Progrès.* Leur démarche va encore plus loin avec l'utilisation des méthodes d'agro-écologie et d'une éthique forte, comme le choix des partenaires, la vente locale, l'entraide. Et comme le souligne très justement Guillaume: *« Ces éléments sont de plus en plus regardés et appréciés par le consommateur qui saura reconnaître la qualité de nos productions »*.

Vivre et travailler au pays

En créant les jardins d'Illas, Mélina et Guillaume veulent démontrer qu'il est encore possible de vivre et travailler en milieu rural. De plus, en développant des cultures dans cette vallée du Couserans, ils participent à la sauvegarde des paysages et de la biodiversité, autant sauvage qu'agricole, permettant ainsi de renforcer l'attrait touristique du territoire, source de développement pour l'économie locale. Certes, pour l'instant, la vallée de Riverenert est peu fréquentée, mais la

Idées clées :

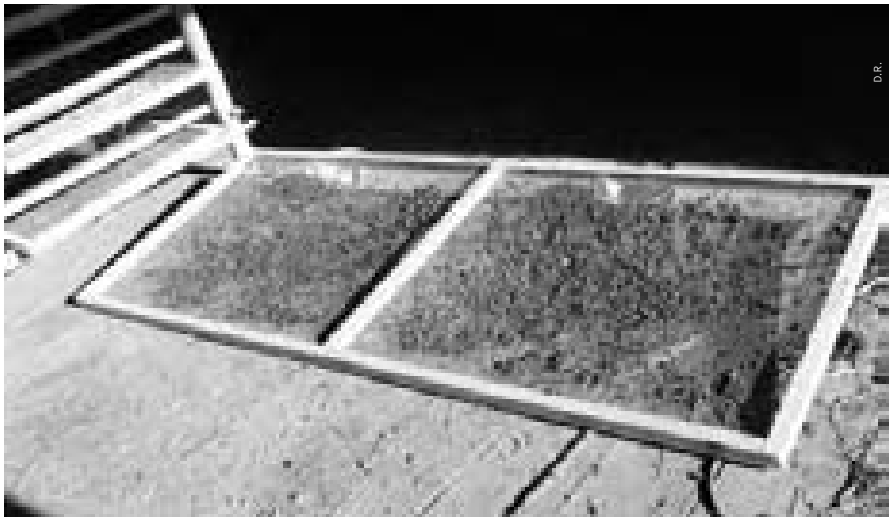

Séchage de semences

Maraîchage

création d'une ferme pédagogique, ainsi que l'utilisation de la traction animale, devraient attirer les locaux ou les touristes curieux, et donc participer à dynamiser ce territoire.

Aujourd'hui, il y a un déficit de production au niveau national de semences. Les producteurs semenciers ne produisent pas assez, alors que la demande augmente constamment. L'entreprise *Graine del pais* en est la preuve : depuis quatre ans qu'elle existe, son chiffre d'affaires double et son stock s'épuise chaque année. L'ensemble des productions des *jardins d'Illas* sera vendu via cette entreprise avec qui le jeune couple de paysans travaille déjà et qui s'est engagée à leur acheter toutes leurs semences. Mélina et Guillaume proposeront des variétés rustiques, adaptées au territoire local, et sélectionnées par rapport à la résistance aux maladies et aux contraintes pédo-climatiques locales, ce qui garantit une qualité optimale aux consommateurs. *« Nous pourrons ainsi proposer localement une gamme plus complète ».*

Une jument nommée Pyrène

Guillaume justifie le choix de la traction animale plutôt que la traction mécanique pour des raisons agronomiques, environnementales, économiques et personnelles. Et de préciser : *« Les raisons agronomiques les plus fortes sont : l'absence de tassement du sol (le cheval permet d'éviter l'utilisation d'engins mécaniques lourds, aux vibrations importantes, qui tassent le sol et diminuent sa fertilité) et l'apport de matière organique provenant du fumier de cheval ».*

Concernant l'environnement, il est clair que le tracteur est bien plus nocif que le cheval parce qu'il

Idées clées :

brûle du carburant fossile, ce qui augmente la quantité de gaz à effet de serre dans l'air. Concernant l'aspect économique, le cheval peut dès aujourd'hui être gagnant car l'investissement dans du matériel agricole mécanisé peut être onéreux comparé à des outils attelés. «*Le coût du carburant est en hausse, cela favorise énormément le cheval, surtout si celui-ci est également utilisé pour le transport des légumes. Par ailleurs, l'utilisation de la traction animale et sa mise en valeur par des supports de communication, ou lors de déplacement en charrette, est un élément permettant un « coup de pub » important, reflétant la tradition et la qualité dans l'inconscient collectif*». « *A toutes ces considérations, il faut ajouter la satisfaction personnelle de mener un cheval au travail et de participer à la sauvegarde d'un patrimoine vivant : le cheval de trait. J'ai eu la chance de pouvoir comparer le travail mécanisé et le travail avec l'animal et ce dernier me correspond bien mieux.* »

Une ferme support d'éducation

Mélina et Guillaume souhaitent vulgariser ces alternatives efficaces que sont l'autoproduction de semences paysannes rustiques adaptées au terroir, les bois raméaux fragmentés permettant les économies d'eau et l'augmentation et/ou la restauration des taux d'humus dans les sols, ainsi que la traction animale. « *Dans ce sens, la ferme est un merveilleux support d'éducation à l'environnement : on cuisine avec les produits tout juste récoltés, on y observe la vie des plantes et de la faune alentour, on découvre le jardinage, la magie du compost. On peut découvrir la mécanique en observant les rouages d'un moulin, les sciences de la vie en jardinant, on apprivoise les mathématiques en cuisinant et par le travail manuel. Du travail du sol à l'assiette, nous pourrons partager chacune des étapes de la transformation de notre alimentation* ».

Pour mener à bien leur projet *d'Ecol'porteur*, Mélina et Guillaume recherchent des personnes motivées, dynamiques, esprit décroissance et simplicité volontaire, pour développer le volet pédagogique avec l'organisation de séjours, stages, formations, animations enfants et adultes. De même que pour le volet recherche/expérimentation autour de l'agro-écologie, extraits de plantes, technique culturale simplifiée, semis direct, agroforesterie, biodynamie, permaculture...

Jean-Claude Geoffroy ■

Idées clées :

Les nouveaux horizons paysans

Idées clées :

La forêt au secours

Le bois raméal fragmenté (brf) pourrait représenter une branche de salut pour la fertilité naturelle des sols.

Tous les sols agricoles sont issus de la forêt. Les humus, les véritables garants de la fertilité des sols, ont pour origine la lente et patiente transformation des branchages, troncs d'arbres et feuilles mortes qui composent la litière forestière par l'action des animaux, bactéries et surtout des champignons capables de digérer la lignine du bois. Ce phénomène de combinaison de la matière organique (humus) avec les composés minéraux du sous–sol se nomme pédogenèse, autrement dit "naissance du sol".

Lorsque l'homme s'est mis à défricher les surfaces forestières pour créer les surfaces agricoles que l'on connaît maintenant, il a brisé ce cycle et cette dynamique. Le sol agricole est alors de plus en plus vulnérable, perd de sa résilience, de ses capacité d'auto-reconstitution. Il devient un simple support, presque inerte, que l'on tente d'entretenir pour permettre la mise en place des cultures. Les champignons ont disparu de nos sols en même temps que le bois qui les faisait vivre. Le divorce consommé entre l'arbre et l'agriculture…

Pour résoudre cet antagonisme historique, Gilles Lemieux, professeur au département des sciences du bois et de la forêt à l'Université Laval au Québec, propose de passer à la *sylvagriculture*. Il s'agit de relancer la dynamique de pédogenèse des sols agricoles en restaurant les cycles biologiques tels que l'on peut les observer dans les sols forestiers. Partant du constat que les petits branchages étaient l'élément fondamental de ces cycles, nous disposons aujourd'hui de moyens matériels pour les réincorporer facilement dans les sols agricoles sous forme de bois raméal fragmenté ou brf.

L'appellation brf a été proposée au milieu des années 1980 par le Groupe de coordination sur le bois raméal fondé par le professeur Gilles Lemieux.

Elle désigne le broyat des rameaux des arbres et arbustes feuillus de moins de 7 centimètres de diamètre, sectionnés en petits brins de 3 à 10 cm de long. Il s'agit de travailler avec du matériel vert (pas de bois mort) en évitant ou limitant fortement la proportion de conifères et de "faux arbres" que sont par exemple les palmiers et autres bambous (les monocotylédones). Le Brf est ensuite incorporé dans les dix premiers centimètres du sol. Dès cet instant, pour reprendre l'expression de Jacky Dupéty, maraîcher précurseur du Brf en France, *"on ne travaille plus le sol, c'est le sol qui travaille pour soi"*. Le travail du sol est considérablement réduit, l'arrosage également et les rendements ainsi que la vigueur des plantations étonnent tous ceux qui ont eu la chance d'observer le phénomène.

Au fil de plus de 25 années d'observations et d'expérimentations, des scientifiques, des forestiers et des agriculteurs en sont venus à reconsidérer la compréhension de la nutrition des plantes, de leurs relations avec les sols et ses diverses composantes, de la vie de ces derniers…

Autant de découvertes et de remises en questions qui, au final, sont en passe de bouleverser les fondements même de l'agriculture, et de tout ce qu'elle sous-tend en terme d'environnement, d'économie et dans la vie des sociétés...

Le bois raméal, particularités méconnues d'un matériaux mésestimé

On distingue le bois des troncs et des grosses branches, qui, lorsqu'il est récolté, convient à un usage matériel ou énergétique. Durant la vie d'un arbre, ce bois "caulinaire" est en fait l'ossature physique sédimentée de ce végétal qui, un peu à la manière des coraux, croît par l'accumulation de la matière produite annuellement.

Jacques Dupéty

Maraîchage sur bois raméal fragmenté.

La biologie des uns comme des autres se déroule intensément en périphérie d'un squelette carboné.

On en ignorait l'incidence, mais soulignons à cet instant que les ramilles constituent littéralement l'interface entre l'énergie solaire, l'air et le reste de l'arbre, reliant finalement la cime au sol.

Les rameaux sont le siège d'une activité unique, pilier de toute vie terrestre : la photosynthèse, qui consiste à combiner les éléments inertes que sont les gaz atmosphériques, l'eau, les minéraux et la lumière, en matière… *vivante* !

Physiquement, la composition du bois raméal est donc très particulière, avec des tissus juvéniles et une forte concentration en nutriments.

de l'agriculture

Par commodité, lors de coupes de bois, les menus branchages sont trop souvent brûlés en pure perte, sans aucune forme de valorisation, ni pour la biodiversité, ni pour l'énergie.

L'intérêt de la seule valeur minérale des cendres, bien que réelle, est en deçà de l'apport potentiel que permet la restitution en l'état, ou mieux, sous forme de BRF.

Il importe donc d'encourager le retour direct sur site d'au moins une partie des résidus de tailles, de récoltes, les écorces et les petites branches, appelés "rémanents".

Hors de la forêt, il existe aussi des gisement colossaux de rameaux issu de l'élagage urbain et des jardins, qui paradoxalement sont réduits au rang de "déchets"…

Différente du compostage, la méthode BRF offre une voie nouvelle de recyclage, particulièrement intéressante à bien des égards, et optimum dans le cadre des cycles du vivant.

Les modalités d'utilisation et les mécanismes agronomiques enclenchés par cette technique ouvrent des perspectives jusqu'alors méconnues et mésestimées qui interpellent de plus en plus les référents des divers "modèles" agricoles.

Ainsi, Dominique Soltner, agronome de renom, auteur consensuel et pragmatique d'innombrables manuels agricoles et horticoles, atteste lui-même de l'importance et de la pertinence de cette approche qu'il qualifie de révolutionnaire en déclarant : *"L'agriculture a dix mille ans. Jamais on n'a utilisé le bois que sous forme de cendres. La forêt le faisait. Elle vit en n'utilisant que ses feuilles et brindilles pour sa fertilité. La lignine est la matière première de l'humus stable. Le fumier et la paille n'en contiennent quasiment pas"*.

Les rameaux des arbres contiennent plusieurs nutriments tout en étant davantage que de simples "fertilisants". Ils correspondent aussi à la définition des amendements, propres à améliorer la structure, les qualités physiques des sols, la résistance à la sécheresse et au tassement, la lutte contre l'érosion….

Compte tenu de leurs qualités exceptionnelles, les spécialistes identifient les perspectives ouvertes par le Brf, avec ce qu'ils nomment les *"aggradeurs"*, en mesure de contrer la dégradation des sols.

Les effets du Brf viennent donc en parfaite adéquation avec l'avènement d'une agriculture durable, productive, sobre et saine.

Une technique simple à appliquer, mais qui met en œuvre des mécanismes complexes

Les rameaux frais, récoltés et fragmentés en période de repos végétatif, sont aussitôt épandus sur la terre, à raison de 1 à 3 cm d'épaisseur, puis légèrement incorporés aux premiers centimètres du sol.

Ceci représente 1 à 3 m^3 pour 100 m^2 soit, 100 à 300m^3/ha. Ces quantités sont conséquentes, mais la transformation du sol sera efficace plusieurs années. La mise en culture intervient ensuite sans retournement du sol.

Cet apport permet littéralement d'insuffler durablement l'extraordinaire vitalité des sols forestiers aux sols cultivés.

Celle-là même qui confère aux forêts de feuillus leurs remarquables capacités de régénération et de résistance aux divers aléas et agressions, sans qu'aucune irrigation forcée ni apport d'engrais ou de pesticides n'intervienne.

Le procédé rappelle évidemment le paillage (*mulching*) ou le compostage de surface, la permaculture… Il y a des similitudes certaines avec ces pratiques qui ne ciblent pas spécialement l'emploi des rameaux et la parenté a peut-être contribué à détourner l'attention sur les caractéristiques uniques des BRF.

L'agriculture "conventionnelle" tend à ne traiter le sol que comme un support de culture et s'acharne à accomplir la nutrition, l'abreuvage et la protection des plantes par des apports et des manipulations en tous genres. Une débauche de chimie, de biotechnologie et de moyens matériels qui mènent dans la spirale infernale de l'épuisement des ressources, de la dégradation des sols et des pollutions diverses. Les cultures hors sol, "hydroponiques", illustrent cette technologie à son paroxysme à grands renforts d'énergie…

L'agriculture "naturelle" et l'approche "bio" réhabilitent le fait que, pour subvenir aux besoins des végétaux, c'est le sol lui-même qu'il faut nourrir, en tant que milieu vivant, l'écosystème sol.

C'est un pas fondamental.

Cependant, les composts, fumiers et autres macérations découlent tous d'une décomposition de matières organiques faisant d'abord appel aux bactéries, qui minéralisent plus ou moins rapidement la matière et évaporent en quelque sorte l'énergie vitale. Notons par exemple que les pollutions aux nitrates ne sont pas exclues, le dosage des éléments libérés par les fumiers étant parfois difficilement maîtrisable dans le temps, en fonction de circonstances météorologiques notamment…

Par ailleurs, la chaleur et les gaz émis massivement par les fermentations sont trop rarement valorisés, contribuant à faire de l'agriculture un vecteur important de l'augmentation des gaz à effet de serre.

L'agriculture "sylvagraire", avec le BRF, consacre une forme de continuité du vivant où la logique de "décomposition" cède le pas à celle de la "biotransformation".

A la différence des autres fertilisants et amendements, le contenu et les qualités des sols recevant du BRF reposent en premier lieu sur *l'intervention de champignons spécifiques* qui, comme dans la litière forestière, colonisent et se nourrissent de ces fragments de brindilles apportés avant dessèchement et en limitant la fermentation.

Ils alimentent une microfaune de "brouteurs de mycélium", eux-mêmes soumis aux prédateurs.

Le corps, les déjections et les sécrétions des uns alimentent les autres.

Champignons, algues, racines des plantes terrestres, bactéries et autres animaux interagissent, mais ce sont bien les premiers qui sont, cette fois, les piliers de cette formidable chaîne alimentaire, du côté de la face cachée du sol.

A travers ce foisonnement, les plantes de surface vont pouvoir accéder au festin, boire et manger à la demande, servies par des myriades d'organismes "dévoués", parfois même intéressés au point de s'associer ! (On parle alors de symbioses.)

Avec un sol vivant et des plantes alimentées idéalement, les avantages multiples du brf se révèlent :

Idées clées :

Les nouveaux horizons paysans

l'alimentation en eau est très nettement améliorée et on note partout une diminution spectaculaire des problèmes de sécheresse du sol ainsi qu'une résistance renforcée des plantes. Ceci dispense d'irriguer ! On constate des rendements relativement élevés et sécurisés, une régulation marquée des maladies et des ravageurs, une amélioration physique et chimique des sols…

De la même manière que les cellules des pommes que nous mangeons sont vivantes, vis-à-vis d'un sol et de ce qu'il engendre, les qualités nutritives des brf sont tout autres que celles des matières minérales, mortes ou sèches, même lorsque des formes de vie se nourrissent de celles-ci.

On déconseillera toujours à quiconque de s'alimenter exclusivement d'aliments cuits ou de cachets… C'est pratiquement ce que l'on inflige à la terre !

Le processus de transformation brf fait appel à des phénomènes complexes qui mettent parfois un peu de temps à s'enclencher. La disponibilité de certains éléments nutritifs comme l'azote peut être temporairement bridée et gêner les plantes (on parle de 'faim d'azote').

Ainsi, à la première application de brf, il est recommander de privilégier la mise en culture de plantes légumineuses type pois, vesces, fèves ou haricots, dont la biologie permet d'éviter ce handicap.

Aussitôt en culture associées, ou seules par la suite, pratiquement toutes les cultures terrestres adaptées aux climat local peuvent être entreprises.

La culture sur bois raméal fragmenté convient pour les céréales, les oléagineux, le maraîchage, l'horticulture, l'arboriculture…

Un apport plus épais, de 8 cm, est possible. Il va alors, en plus, faire office de paillis efficace, mais, en dehors des arbres et arbustes déjà établis, il suppose une implantation des cultures différée d'un an.

Derrière une apparente banalité donc, et après la relative infortune de *nombreux efforts de diffusion à travers le monde depuis plus de 25 ans, ces nouvelles approches commencent enfin à retenir l'attention en divers continents, en Europe et notamment en France* (1).

La question de la ressource

Utiliser 100 à 300 m^3 de broyat frais à l'hectare pose nécessairement la question de l'approvisionnement.

Rappelons avant tout que cet apport vaut dans la durée, sur 3 à 5 ans minimum avec, une fois le processus lancé, la possibilité de procéder à des épandages d'entretien de 75m^3/ha tous les trois ans.

En terme de quantité de matière végétale potentiellement disponible, beaucoup expriment le doute au premier abord, sur la possibilité d'appliquer massivement cette méthode.

Les contextes sont bien différents selon que l'on se situe dans une zone périurbaine ou forestière, ou bien dans une région vouée aux grandes monocultures, ou encore dans un terroir bocager où se combinent prairies et cultures bordées de haies…

L'entretien des arbres et arbustes urbains, des alignements routiers, des haies rurales et la taille des vergers représentent un gisement potentiel colossal de bois raméal, souvent dilapidé.

S'y ajoute le gisement forestier proprement dit.

En effet, la récolte de bois d'œuvre et de chauffage s'accompagne de déchets, *les rémanents*, qui devraient être plus systématiquement restitués sur site et dont une partie pourrait être soustraite sans dommage.

Au lieu de cela, que ce soit en ville, à la campagne ou même en forêt, des quantités faramineuses de bois raméal sont chaque année évacuées et détruites par le feu en pure perte.

Comme le souligne aussi l'agronome D. Henry dans un manifeste édifiant (2) : "*Il s'en brûle des millions de tonnes chaque année (...). Des calculs (...) tendraient à démontrer qu'ensemble, la culture sur brûlis et la déforestation produisent autant de gaz à effet de serre que l'ensemble du parc automobile de la planète. Dans les régions développées, en plus du bois de taille agricole, les bois d'élagages urbains, routiers ou de transport d'électricité représentent des quantités importantes (...).Ces bois sont de plus en plus compostés, ce qui est un progrès, mais qui, dans une perspective de pédogenèse, représente encore un gaspillage. Les haies vives et brise-vent dont la réintroduction est recommandée sont une source potentielle importante*".

La dernière phrase de l'extrait ci avant révèle aussi une autre vertu potentielle du développement de la méthode brf.

Dans une perspective de souveraineté alimentaire, de rationalisation des transports et de réduction des coûts, une source d'approvisionnement locale, au plus près des besoins, sera à rechercher.

Ainsi, le maintien et même le redéploiement des boisements diffus tels que haies champêtres et arbres épars redeviennent des atouts immédiats pour tendre vers l'autonomie pour la fertilité à la parcelle – *"l'autofertilité parcellaire"*.

Jacques Dupéty

Fabrication du brf.

Les composantes des bocages, territoires ruraux quadrillés de haies, peuvent ainsi retrouver une valeur positive dans l'économie agricole. La pérennisation de ces paysages diversifiés garantit aussi le maintien d'effets induits, telles que la sauvegarde de la biodiversité, la lutte contre l'érosion des sols, la régulation quantitative et qualitative des eaux de surface…

Quelques perspectives sociales

Nous l'avons vu, la méthode brf pose la question de l'approvisionnement en fonction de divers contextes. Le gisement de rameaux issu de la taille des arbres urbains représente un nouveau socle possible pour des échanges ville-campagne.

Comme l'illustre notamment le principe des AMAP, l'accès à des légumes de qualité à un coût modéré, permettant aussi une juste rémunération des producteurs, suppose l'installation de maraîchers de proximité.

Dans les zones de désertification rurale, la déprise d'anciennes terres agricoles permet la régénération naturelle de la forêt. Mais cette reconquête de l'espace forestier pose souvent des problèmes liés par exemple à l'augmentation des risques d'incendie, et même parfois à la disparition de milieux naturels devenus rares (ex. pelouses à orchidées sur d'anciens pâturages).

(1) Voir le récent colloque *Chemin faisant* en mars 2006 et celui de Lyon des 1er et 2 février 2007, dont les actes seront disponibles sur le net.
(2) "Sol et écosystèmes : manifeste pour un nouveau regard" par M. Daniel Henry, voir encadré p. 11.

Idées clées :

Et puis, accompagner la réinstallation de la forêt en effectuant des dégagements de sélection et des coupes d'éclaircies peut contribuer largement à son épanouissement tout en développant l'entraide et l'économie locale.

En effet, ces interventions peuvent faire l'objet de chantiers collectifs, développant des échanges humains et des solidarités.

C'est l'objet de la toute récente association AVE brf, fondée par Jacky Dupéty et quelques amis dans les Causses du Quercy (3). Leur idée est d'organiser la production de brf au moyen d'interventions bénévoles dans la gestion des boisements. Le brf, produit de ce travail, devient un soutien pratique pour l'installation de ce paysan maraîcher, pionnier français de la culture sur bois raméal fragmenté.

Jacques Dupéty

En savoir plus :

Que les férus d'agronomie entrent en matière avec, parmi plus de 400 communications scientifiques consultables du Groupe de coordination sur les bois raméaux: *www.sbf.ulaval.ca/brf/default.htm*

■ Publication n° 71 : "Fondements pédogénétiques des écosystèmes forestiers : une approche de la métastabilité par la biologie tellurienne" par le professeur Gilles Lemieux (initiateur du groupe).

■ Publication N° 208 : "Sol et écosystèmes : manifeste pour un nouveau regard" par Daniel Henry, ingénieur agronome.

Bien d'autres documents plus accessibles à la compréhension du plus grand nombre, notamment audio et vidéo, sont téléchargeables via le site internet *www.lesjardinsdebrf.com* .

Ce site présente une liste de contacts localisés, des témoignages, recense les formations et événements etc.

Il renvoie notamment vers le site de Benoît Noël, initiateur des recherches en Belgique *www.aggra.org* et sur celui de Jacky Dupéty qui propose des formations sur sa ferme témoin dans le Lot *http://fermedupouzat.free.fr.*

■ Les deuxièmes rencontres nationales de la haie champêtre sont prévues en Poitou-Charentes fin 2007. Informations sur *www.promhaies.net.*

Ce principe est sans doute reproductible dans bien des endroits, et l'enjeu social est de taille au regard du nombre de personnes, jeunes et moins jeunes, qui désirent sincèrement s'installer et vivre des fruits de la terre… Simplement, un nouveau souffle pour nos campagnes.

A travers un nouveau besoin matériel… Un choix de société à illustrer !

Comme toute nouveauté, le développement de l'utilisation des brf amène son lot de dérives possibles : pillage et surexploitation des forêts, cultures intensives d'arbres (éventuellement trans-géniques), transport de brf sur de longues distances (des massifs forestiers aux plaines céréalières) etc.

La propagation de cette technique dans le jardinage domestique, bien que souhaitable, peut aussi aboutir à une profusion de broyeurs diversement motorisés.

Les petits broyeurs individuels auraient certes leur place à prendre dans la panoplie des "jardiniers du dimanche". Mais ils ont un rendement "énergie consommée / volumes broyés" très en deçà des modèles professionnels, plus coûteux mais nécessairement plus performants et robustes.

Par ailleurs, dans les déchèteries, on constate tous les jours des flux impressionnants de D3E, comprenez "déchets électriques, électroniques et électroménagers". Téléviseurs, ordinateurs, aspirateurs, postes de radio, aspirateurs, lecteurs multimédias en tout genre arrivent massivement. Ces objets basiques, de consommation courante, sont manifestement conçus pour ne pas durer "trop" longtemps, et/ou sont vite détrônés par des modèles plus performants (c'est notamment le cas de l'informatique). Cette filière D3E, qui a tardé a se structurer correctement (coûts, traitement, valorisation...) se verra donc prochainement enflée d'une multitude de petits broyeurs à coque "plastique non recyclé" éphémères...

Partant de ces exemples, on peut souhaiter une certaine "retenue" dans la demande de broyeurs qui ne manquera pas de progresser significativement. Car leur fabrication, leur fonctionnement et leur démantèlement mobilisent des ressources en matières et en énergie...

Cela ne signifie pas pour autant qu'il faut brider l'économie et l'emploi, car les paysagistes élagueurs, les forestiers, les agriculteurs eux-mêmes, s'équipent, développent et optimisent leurs activités. En terme de développement local, on peut aussi imaginer la renaissance d'un patrimoine multifonctionnel de premier ordre, les moulins à eau et à vent, qui pourraient être transformés en mini-centrales de broyage de proximité, à énergie renouvelable. A l'instar des gardiens de déchèterie, pourquoi ne pas songer à un nouveau métier : celui de *meunier brf !*

Pourvu que l'on se donne la peine d'anticiper et de s'organiser collectivement, de très nombreuses synergies "vertueuses" restent à imaginer, comme l'acquisition ou la location groupée d'un matériel mutualisé, le recours à des broyeurs motorisés performants, admettant potentiellement l'huile végétale pure ou l'huile de friture régénérée comme carburant...

En tous cas, l'approche brf est de ces nouveautés qui éveillent le sentiment d'être à un tournant décisif. Tâchons de prendre la bonne direction…

Comme il semble capital de rechercher à concilier deux faux ennemis : la *décroissance* (impact moindre) et le *développement* (progrès et amélioration). C'est l'un des défis majeurs de notre temps, où l'on estime qu'avec le niveau de vie occidental actuel (auquel aspire, paraît-il, la population mondiale…), il nous faudrait plusieurs planètes.

Sauf si...

La méthode brf bouleverse et facilite notre rapport à la terre.

Elle offre un formidable levier pour une agriculture à taille humaine, viable, saine et sobre.

Des dangers guettent.

La "grande agriculture" prétendra se saisir de cette "nouvelle technologie verte" pour produire massivement ici de quoi nourrir toute la population de la planète…

Avec le brf, sous tous les climats, mêmes arides, où peuvent se développer des arbres, l'agriculture paysanne tient là l'un des moyens les plus efficaces pour nourrir les hommes là ou ils vivent, de place en place.

Sylvain Houlier ■

Remerciements à Jacky Dupéty, Eléa Asselineau, Gilles Domenech, Mathieu Lamaure et Daniel Henry pour leur relecture et conseils avisés.

(3) AVE BRF, Jacky Dupéty, Ferme du Pouzat, 46320 Livernon, tél : 05 65 40 46 98.

Idées clées :

Idées clées :

Un projet de "plaquettes forestières" sur le Larzac

Qu'est-ce que la plaquette forestière ?

La plaquette forestière est une sorte de copeau, provenant du déchiquetage du bois. Il peut s'agir de branches, notamment les « rémanents », c'est-à-dire les branches qui restent sur un chantier de bûcheronnage et ne sont pas utilisées. Il peut s'agir de déchets de scierie (dosses) ou de l'industrie (palettes…). Il peut aussi s'agir d'arbres entiers, notamment ceux inutilisables pour d'autres usages (bûche, menuiserie…).

Quelques ordres de grandeur :

1 m3 de plaquette forestière, à une humidité de 25 %, est équivalent à 100 litres de fioul, ou encore à 1 000 kWh
1 stère de bois = environ 1,5 m3 de plaquette

Pourquoi développer ce nouveau type de combustible ?

La plaquette forestière permet de valoriser une ressource souvent considérée comme un déchet, et de la transformer en combustible. Une chaudière à plaquette performante, bien réglée et utilisant de la plaquette suffisamment sèche n'émet presque pas de polluants atmosphériques. De plus, son bilan carbone est nul, puisque la forêt se régénère et absorbe le CO_2 émis par la chaudière.
La plaquette forestière est un combustible produit localement. Il évite donc les transports à longue distance et permet de créer une activité (non délocalisable) qui diversifie l'économie du tissu rural.

Pourquoi sur le Larzac ?

Le Larzac a la réputation d'un plateau très déboisé. Or cette image est largement dépassée. En effet, depuis quelques décennies, en raison d'une certaine déprise agricole et de la modification des pratiques pastorales (disparition des bergers, mise en place de clôtures, moindre utilisation des parcours par certains éleveurs, etc.), le causse se reboise à grande vitesse.
Or ce reboisement suscite de réelles inquiétudes, à la fois en termes paysagers, agricoles et économiques :

- si rien n'est fait pour juguler la progression de la forêt, le Larzac risque de voir disparaître ses pelouses calcaires si typiques, et si riches en biodiversité (orchidées, insectes, oiseaux…). Il ne resterait plus que des champs et des bois ;

- cette disparition des pelouses calcaires aurait un impact sur le tourisme (c'en serait fini de la singularité des paysages caussenards), et bien sûr sur le pastoralisme : la forêt prenant la place des parcours réduirait considérablement la richesse pastorale du causse ;

- le reboisement peut sembler une aubaine pour la filière bois, mais si ce reboisement est anarchique,

Source: www.larzac.com

non contrôlé par l'homme, les bois n'auront qu'une valeur médiocre.

Idées clées :

Pourquoi la SCTL ?

La SCTL (société civile des terres du Larzac) et TSL (Terres Solidaires du Larzac, ex GFA) gèrent à eux deux environ 8 000 hectares de terres sur le Larzac, dont près de 2 000 hectares boisés ou en voie de boisement. Sur ces 2 000 hectares, 700 hectares sont couverts de pin sylvestre, qui s'avère une essence bien adaptée à la fabrication de plaquette forestière. Sans même compter l'envahissement des parcours par les arbres, ces 700 hectares de pin sylvestre produisent annuellement environ 1 400 m3 de bois brut, soit environ 3 500 m3 de plaquette forestière (on parle de MAP : mètre cube apparent de plaquette).

Qui ?

La SCTL et les GFA, de par leurs statuts, ne peuvent par eux-mêmes produire et vendre de la plaquette forestière. Il sera donc nécessaire de créer une société (dont le type reste à définir : Société coopérative ouvrière de production, Société civile d'intérêt collectif, ou autre…) qui regroupera les propriétaires forestiers (SCTL, TSL, privés…), les collectivités locales qui le souhaitent, les fermiers qui le souhaitent, les clients, etc. Cette nouvelle activité doit pouvoir, à moyen terme, générer un emploi à mi-temps ou à plein temps.

Pour qui ?

Le marché de la plaquette forestière est encore émergent en France, alors qu'il est déjà très dynamique chez nos voisins suisses ou autrichiens, par exemple. Avec la hausse inévitable du coût des combustibles fossiles (à la fois en raison de leur raréfaction, et des taxes sur les émissions de carbone), le bois va (re)devenir une alternative de plus en plus crédible et pertinente, sous toutes ses formes : bûche, granulé (pellet en anglais), et plaquette.
D'ores et déjà, des paysans du Larzac se chauffent à la plaquette forestière, et en sont très satisfaits (Francis et Maryse Roux à la Salvetat…). D'autres installations ou projets existent à proximité : temple bouddhiste de Lerab Ling, château de Latour, etc.
La plaquette forestière trouve une utilisation optimale dans de grosses chaudières, pour chauffer un bâtiment collectif (une mairie, une salle des fêtes, une école, une maison de retraite, une piscine…) ou tout un quartier, via un réseau de chaleur. L'existence d'une filière locale peut permettre d'orienter le choix des maîtres d'œuvre en faveur de ce combustible produit localement et dans le respect de l'écosystème forestier.

Comment ?

Deux cas de figure principaux se rencontrent sur le Larzac pour la fourniture de plaquette :

- juguler l'envahissement des parcours par des pins sylvestres en les coupant systématiquement, quelle que soit leur taille. Les arbres entiers peuvent aisément être transformés en plaquettes ;

- gérer mieux les parcelles boisées, en « dépressant » (éclaircissant les peuplements trop denses), pour permettre d'ici quelques décennies d'avoir des arbres mieux valorisables (charpente, menuiserie…). Le résultat du dépressage est entièrement transformé en plaquette forestière.

Source: www.larzac.com